



Modifications janvier 2003

APPORTÉES AUX CONDITIONS DE TRAVAIL ET PRESTATIONS SOCIALES
EN USAGE À GENÈVE POUR LE PERSONNEL D'EXPLOITATION ET ADMINISTRATIF
DES ENTREPRISES DE LA

MÉCATRONIQUE

Ces modifications tiennent lieu de complément au document de base 1999
et à la modification septembre 2000

Article 3 – Salaires

b) Salaires minima

Les salaires minima dans le canton de Genève, dès le 1^{er} janvier 2003, sont les suivants (13 salaires mensuels / 40 heures / semaine) :

	CHF/mois
a) Travailleuses et travailleurs professionnels qualifiés (CFC-CAP)	
– débutant (– 1 an d'expérience)	3 915.--
– peu expérimenté (1 à 4 ans d'expérience)	4 085.--
– expérimenté (5 à 10 ans d'expérience)	4 285.--
– confirmé (+ 10 ans d'expérience)	4 415.--
b) Travailleuses et travailleurs spécialisés	
– débutant (– 1 an d'expérience)	3 375.--
– peu expérimenté (1 à 4 ans d'expérience)	3 445.--
– expérimenté (5 à 10 ans d'expérience)	3 675.--
– confirmé (+ 10 ans d'expérience)	3 865.--
c) Travailleuses et travailleurs non spécialisés	
– débutant	3 275.--

Après 3 mois d'activité, passage à la catégorie b) ci-dessus.

d) Techniciens et techniciennes		CHF/mois
<i>Niveau ET (formation en école)</i>		
– débutant	(– 1 an d'expérience)	4 415.--
– peu expérimenté	(1 à 4 ans d'expérience)	4 570.--
– expérimenté	(5 à 10 ans d'expérience)	4 975.--
– confirmé	(+ 10 ans d'expérience)	5 480.--
<i>Niveau ET (formation en emploi)</i>		
– débutant	(– 1 an d'expérience)	4 520.--
– peu expérimenté	(1 à 4 ans d'expérience)	4 770.--
– expérimenté	(5 à 10 ans d'expérience)	5 280.--
– confirmé	(+ 10 ans d'expérience)	5 785.--
e) Ingénieurs et ingénieures		
<i>Niveau HES</i>		
– débutant	(– 1 an d'expérience)	4 850.--
– peu expérimenté	(1 à 4 ans d'expérience)	5 330.--
– expérimenté	(5 à 10 ans d'expérience)	5 840.--
– confirmé	(+ 10 ans d'expérience)	6 345.--
<i>Niveau EPF</i>		
– débutant	(– 1 an d'expérience)	5 480.--
– peu expérimenté	(1 à 4 ans d'expérience)	5 735.--
– expérimenté	(5 à 10 ans d'expérience)	6 240.--
– confirmé	(+ 10 ans d'expérience)	6 750.--
Equivalence des diplômes France / Suisse :		
Se référer à la modification septembre 2000.		